

Mémoires du futur entend promouvoir l'identité des Montagnes neuchâteloises

PATRIMOINE • Conçue pour appuyer la candidature de la Chaux-de-Fonds et du Locle à l'UNESCO, l'association Mémoires du futur veut développer la création régionale.

CLAUDE GRIMM

«Pas de création sans une mémoire qui collecte des informations hétéroclites. Créer, c'est métriser. L'ambition de l'association est d'embrasser ces deux étapes: rassembler des choses et en imaginer des objets et usages nouveaux dans un esprit de jubilation.» Le ton est donné. Née en début d'année dans la foulée de la candidature de la Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO¹, l'association Mémoires du futur a pour but de «promouvoir l'identité urbanistique, culturelle, sociale et économique des Montagnes neuchâteloises».

Point d'ancrage

L'un des piliers de la candidature à l'UNESCO (qui sera déposée à la fin de cette année) consiste dans la très large adhésion de la population. L'idée d'une association ouverte à tous a donc germé dans l'esprit de quelques citoyens désireux de développer leur région. Parmi eux, Nicolas Babey, docteur en sciences humaines et spécialiste en marketing urbain, qui en assume la présidence.

Si l'inscription des paysages horlogers sur la liste du patrimoine constitue le point d'ancrage de Mémoires du futur, ses initiateurs veulent aller plus loin. En valorisant «des souvenirs, mémoires vivantes, connaissances, greniers, caves et collections des Montagnes neuchâteloises». Mais encore en promouvant «toute forme d'action placée sous le signe de 'l'indéplaçable', à savoir tout objet matériel ou immatériel, passé ou futur, qui dit et produit d'une manière ou d'une autre l'identité de la région». Et qui stimulera l'économie locale. «Malgré une conjoncture économique florissante, les bénéfices ne restent pas dans la région puisque la majorité des entreprises n'ont pas leur siège ici. Nous souhaitons donc encourager la création d'objets entièrement conçus et réalisés ici. Nous possédons les talents et le savoir-faire nécessaires. Il faut les activer en créant ou recréant des réseaux locaux», explique Nicolas Babey.

Concours d'idées

La toute jeune association souhaite débiter avec des projets qui lui permettront de se faire connaître et de

trouver ses assises financières. L'un d'eux prendra la forme d'un concours d'idées dont le but est de créer des objets exprimant la notion d'identité. Ouvert à toutes les écoles du canton, il démarrera dans la seconde partie de l'année. Les lauréats se verront récompensés par des prix offerts par des entreprises d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et du Locle. «Ces villes ont tout de suite été emballées par notre idée de lier identité et création. S'il y a un secteur qui vend du rêve, c'est bien celui de l'horlogerie de luxe», ajoute Nicolas Babey. Convaincu de l'énorme potentiel qui sommeille dans sa région, ce dernier ne cache pas son ambition: «Nous souhaitons faire de l'association une entreprise de création massive.» 100% régionale, il va sans dire... Avec l'espoir, à terme, d'enclencher un processus de re-régionalisation de l'économie et des capitaux.

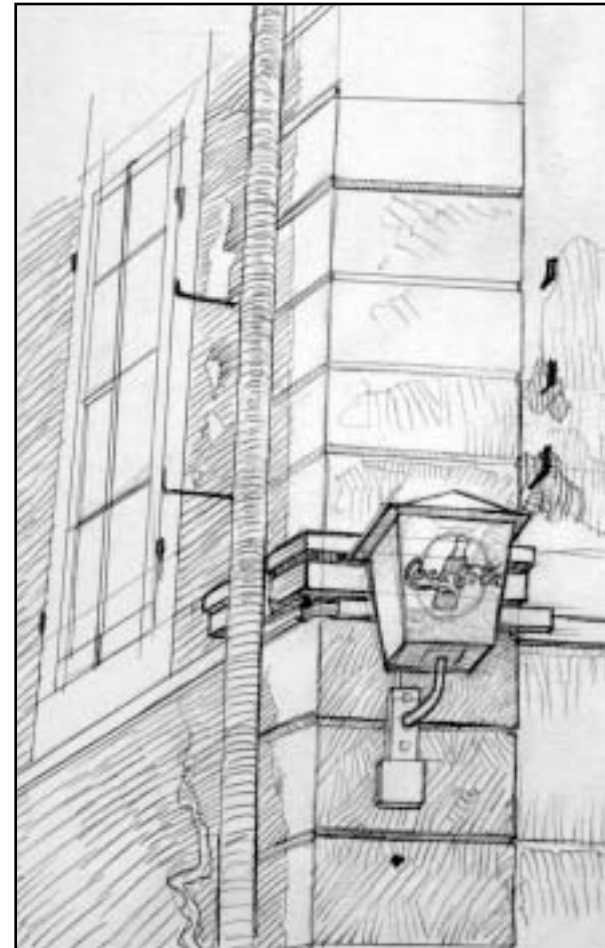
Homogénéisation

Depuis vingt ans, la mondialisation a pour effet de renforcer la prééminence des grands groupes étrangers au détriment du tissu économique régional. Ce processus d'homogénéisation se reflète notamment dans la production bâtie: mêmes autoroutes, mêmes immeubles, même mobilier urbain, mêmes zones industrielles... Mémoires du futur postule que ces processus d'indifférenciation ouvrent paradoxalement autant d'opportunités en termes de différenciation visuelle, culturelle et économique. La qualité esthétique des paysages représenterait une ressource symbolique qui ne correspond à aucun besoin mesurable mais qui devient essentiel en termes de «bien-être», tant pour les individus que pour les entreprises. La préservation de ce que l'on possède ne serait pas la seule voie à suivre. La production de nouveaux objets différents, non plus orientés besoins mais orientés désirs, représenterait une alternative porteuse. Dans cette nouvelle perspective, le patrimoine, l'environnement, la créativité et la qualité du lien social sont considérés comme des moteurs du développement économique, et non plus comme des conséquences de ce dernier. I

¹Lire Le Courrier du 15 juin.



L'œuvre architecturale chaux-de-fonnière de Le Corbusier fait partie du patrimoine à sauvegarder. DR



Bâtiment et enseigne: un exemple de ce qu'il faut éviter en matière de patrimoine. DR

L'INDUSTRIE HORLOGÈRE, UNE IDENTITÉ UNIQUE

L'identité de La Chaux-de-Fonds et du Locle s'est construite et continue de s'affirmer autour de l'industrie horlogère, actuellement au plus haut de sa forme. Un patrimoine unique au monde qui, si tout se passe comme prévu, figurera dès 2009 sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. «Le paysage urbain des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle est le centre historique de la production horlogère mondiale. C'est l'exemple par excellence d'un ensemble urbain retraçant les débuts et l'évolution de l'industrie horlogère.» C'est en ces termes que s'exprimait en 2004 la commission d'experts chargée d'éta-

blir pour la Confédération la liste indicative des sites susceptibles de figurer au patrimoine mondial. Le développement de ces deux villes constitue déjà en soi une étrangeté de l'histoire: implantées à 1000 mètres d'altitude, dans un climat rude et loin de toute voie importante de communication, elles n'ont pas ressources naturelles particulières. Si Le Locle a une plus longue histoire que La Chaux-de-Fonds, la singularité des deux villes se confond avec l'histoire de l'industrie horlogère, dont les caractéristiques et le développement se lisent à travers leur structure. Toutes deux victimes d'incendies (en 1794 à La Chaux-de-Fonds, en 1833 et

1844 au Locle), les villes se reconstruisent sur un consensus entre intérêts privés et publics, entre soucis hygiénistes (peut-être également sociaux) et efficacité de production (économie de l'horlogerie). Dans chacun des plans de reconstruction établis après les incendies, la volonté des autorités locales a été d'imposer un ordre dans les plans de reconstruction, dans un souci de rationalisation de l'habitat et des lieux de travail. Cette typologie urbaine particulière, qui a influencé l'œuvre architecturale et urbanistique de Le Corbusier, consiste ainsi à faire alterner selon un rythme régulier les maisons, les jardins et les rues. CGM

EN BREF

PAS D'ALLONGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS JURASSIENS

GRAND CONSEIL Les horaires des magasins seront unifiés dans le canton du Jura. Mais le parlement s'est opposé, hier, à une faible majorité, à un allongement des heures d'ouverture durant la semaine, pratique observée dans les autres cantons. Au vote, la gauche l'a finalement emporté par 29 voix contre 27 à l'issue de débats passionnés. Les magasins devront fermer à 18 h 30 en semaine, comme c'est déjà le cas dans la plupart des communes. Au nom de la défense des intérêts du personnel et de la famille, le parlement a donc défendu le statu quo. ATS
Lire Le Courrier du 20 juin.

MENDICITÉ: MOUTINOT ET ZAPPELLI SE RENCONTRERONT

GENÈVE Le conseiller d'Etat Laurent Moutinot rencontrera la semaine prochaine le procureur général Daniel Zappelli. Au menu des discussions entre les représentants des deux pouvoirs: la polémique sur l'illégalité ou non de la mendicité à Genève. C'est ce qu'a annoncé hier le président du Conseil d'Etat Charles Beer sans vouloir en préciser la date. La semaine dernière, le chef du Département des institutions a réaffirmé que demander l'aumône n'est pas punissable. Ce que conteste le procureur général. ATS

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La gauche de la gauche neuchâteloise lance cinq candidats à Berne

LUC-OLIVIER ÉRARD

Un congé parental d'un an, un salaire étudiant de 1500 francs par mois, un salaire minimum, la régularisation collective des sans-papiers ou la suppression du secret bancaire, voilà quelques-unes des propositions autour desquelles le POP et Solidarités se sont réunis pour lancer leurs candidats aux fédérales.

Ils sont cinq à briguer les sept sièges de la députation neuchâteloise à Berne: le président du Locle Denis de la Reussille et la députée Marianne Ebel seront candidats aux Etats et au National. Ils seront accompagnés, dans la campagne pour la

Chambre basse, de Jean-Pierre Veya (exécutif de La Chaux-de-Fonds), Daniel Perdrizat (exécutif de Neuchâtel) et Pascale Gazareth (Conseil général de La Chaux-de-Fonds). La liste ainsi constituée devrait être apparentée à celle des socialistes et sous-apparentée à la liste des Verts.

La volonté des deux petits partis est de contribuer, en décrochant un siège, à la constitution d'un nouveau groupe parlementaire au Conseil national. Il faudra pour cela les différentes formations regroupées sous la bannière d'A Gauche toute obtiennent cinq sièges, soit deux de plus qu'actuellement puisque le Genevois Pierre Vanek et les Vaudois Josef

Zisyadis et Marianne Hugenin siègent déjà sous la coupole.

Il n'y aura donc pas d'union POP-Verts-Solidarités à Neuchâtel, bien que ces trois formations siègent ensemble au Grand Conseil neuchâtelois. «Nous avons évoqué la possibilité d'une liste commune avec les Verts, mais ceux-ci ont refusé», indique Marianne Ebel.

Le programme commun devrait être «finalisé et voté» lors de l'assemblée générale publique que les deux formations organiseront samedi prochain à La Chaux-de-Fonds. I

Assemblée publique, samedi 23 juin, salle de Ton sur ton, Progrès 48, La Chaux-de-fonds.

PETITS CALCULS ET GRANDES ALLIANCES

La plate-forme commune de la gauche constituée lors des dernières élections donnerait presque de l'urticaire aux candidats d'A gauche toute. «Dans notre esprit, douze points représentaient douze lois à présenter. Aujourd'hui nous assistons à un blocage complet», dit Marianne Ebel. A mi-législature, l'ambiance n'est plus au beau fixe entre les composantes de la majorité. Pour autant, le «choc profond» ressenti par Marianne Ebel ne la conduit pas à refuser l'apparementement avec les socialistes: «Nous voulons proposer une véritable alternative aux électeurs. Pour cette raison il ne faut pas que des voix soient perdues à gauche faute d'apparementement.» «Il faut faire barrage aux idées nauséabondes de l'UDC, en proposant une véritable libre circulation, sans distinction selon l'origine ou le niveau de formation. Il faut proposer des régularisations collectives et laisser la possibilité aux immigrés de devenir suisses ou non», indique Daniel Perdrizat. Pour Marianne Ebel, «l'apparementement avec les socialistes est fondé sur des valeurs communes, malgré les divergences. Ce n'est pas un calcul politique, comme celui de la droite classique qui, pour des raisons électorales, s'allie avec des forces fascistes.» LOE